

Vaucluse : le tri progresse, mais la poubelle déborde encore



Dans le département du Vaucluse, le geste de tri s'amplifie mais reste encore insuffisant. En 2024, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affichait une collecte de 56,3 kg d'emballages et de papiers par habitant, soit une progression de +8 % sur les emballages légers mais un niveau toujours loin de la moyenne nationale à 72 kg. Le Vaucluse, avec environ 69,5 kg par habitant, dépasse légèrement la moyenne régionale mais reste en-deçà des ambitions nationales. À l'heure où les collectivités dopent les dispositifs de collecte et que la réglementation sur les biodéchets se durcit, le défi est clair : capter ces emballages encore nombreux en ordures ménagères.

Le geste de tri s'impose peu à peu dans le Vaucluse. Grâce notamment aux efforts de <u>Citeo</u> — l'écoorganisme chargé de la collecte et du recyclage des emballages ménagers et papiers. Ainsi, la région





Provence-Alpes-Cote d'Azur affiche, pour 2024, un gain de +8 % sur les emballages dits légers comme l'acier, l'aluminium, le carton, les plastiques : 20,3 kg collectés par habitant contre l'année précédente. En revanche, le verre reste à la traîne avec 26,4 kg/hab et les papiers graphiques reculent avec 9,6 kg/hab, -13 % du fait de la baisse des volumes mis en marché.

En Vaucluse

Dans le Vaucluse, ce positionnement est mieux qu'ailleurs dans la région : avec 69,5 kg d'emballages et papiers collectés par habitant, notre département se rapproche de la moyenne nationale avec 72 kg, même s'il reste en retard par rapport à certains voisins comme les Hautes-Alpes avec 114,9 kg, ou encore les Alpes-de-Haute-Provence avec 82,8 kg qui enregistrent les progressions les plus importantes. Mais ce potentiel s'accompagne d'un constat : un gisement conséquent d'emballages : verre, plastiques, aluminium subsiste encore dans les ordures ménagères résiduelles. Selon Citeo, environ 88 kg par habitant de ces déchets finissent dans la poubelle en région Sud.



Photo : © Pierre Antoine

Copyright Citéo

Trier plus et mieux

Pour inverser cette dynamique, les leviers sont nombreux et déjà engagés. Citeo mentionne la



modernisation des centres de tri, la mise en place de la tarification incitative : un dispositif déjà lancé dans certains territoires de Paca, et l'extension des filières de réemploi et de collecte séparée. À l'échelle locale dans le Vaucluse, les politiques de collecte se renforcent. Par exemple, au sein de la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les colonnes de tri ont été largement renouvelées : l'installation de 67 nouvelles colonnes à L'Isle-sur-la-Sorgue à partir de novembre 2022 visait à faciliter le geste de tri des habitants et à réduire les erreurs : déchets verts, gravats, sacs-ordures qui nuisent à la qualité des matières recyclables. Parallèlement, des efforts de sensibilisation se poursuivent. L'association France Nature Environnement Vaucluse (FNE 84) rappelle que le tri des biodéchets deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour tous les détenteurs.

Dans le détail

En 2024, chaque Français a trié en moyenne 72 kg d'emballages ménagers et de papiers graphiques, dont 60 kg d'emballages et 12 kg de papiers. Le taux de recyclage pour l'ensemble des emballages ménagers atteint 69 %, une progression portée par le geste de tri des citoyens, mais insuffisant face aux objectifs européens. La recyclabilité des emballages progresse, 75 % des emballages plastiques seront recyclables d'ici fin 2025 (contre 65 % en 2024). Et cela grâce au déploiement de nouvelles filières, comme celle du polystyrène permettant de recycler les pots de yaourt par exemple.- Malgré ces progrès techniques, le taux de recyclage reste trop faible au regard de la contribution financière croissante des entreprises. En cinq ans, il n'a progressé que de 6 points entre 2019 (62 %) et 2024 (69 %), alors que l'éco contribution des entreprises a doublé.

Un long chemin

Le Vaucluse fait preuve d'un progrès indéniable dans le domaine du tri des emballages ménagers et des papiers. Toutefois, le chemin reste long pour rattraper les meilleurs élèves nationaux et atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. Avec un gisement encore important d'emballages enfouis dans les ordures ménagères et de nouveaux dispositifs à déployer : tarification incitative, consigne, optimisation des filières, l'enjeu n'est plus seulement technique, mais citoyen. À chaque poubelle jaune déposée, à chaque geste de tri bien effectué, c'est tout un territoire qui peut transformer sa manière de valoriser ses déchets et préserver ses ressources. Le Vaucluse a les atouts pour agir, reste à convertir l'effort en réflexe systématique.

Mireille Hurlin

Tri des emballages par Citéo : 6 collectivités vauclusiennes retenues dans l'appel à projet



national



<u>Citéo</u>, entreprise née de la fusion d'Eco-emballages et d'Ecofolio, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers, papiers et cartons, investit 91M€ au profit du tri et du réemploi des emballages ménagers et des papiers sur le territoire hexagonal. Six collectivités Vauclusiennes ont été retenues par l'appel à projet national. Elles font partie des 23 projets-lauréats de la Région Sud-Paca.

Six collectivités vauclusiennes : <u>Les Communautés de communes Ventoux Sud</u>, <u>Sud Luberon Cotelub</u>, <u>Aygues Ouvèze en Provence</u> ; Les Communauté d'agglomération <u>Luberon Monts de Vaucluse</u> et du <u>Grand Avignon</u> ainsi que le <u>Sirtom de la région d'Apt</u> -Syndicat mixte ramassage et traitement des ordures ménagères de la région d'Apt- ont été retenues par l'appel à projet national.

Augmenter la collecte d'emballages recyclés

Ce financement doit permettre, à terme, une progression de 80 000 tonnes d'emballages recyclés (près de 5kg/habitant) supplémentaires par an. Une année hors norme pour cet appel à projets qui compte 3 fois plus de candidatures que les années précédentes.

4 leviers d'actions prioritaires



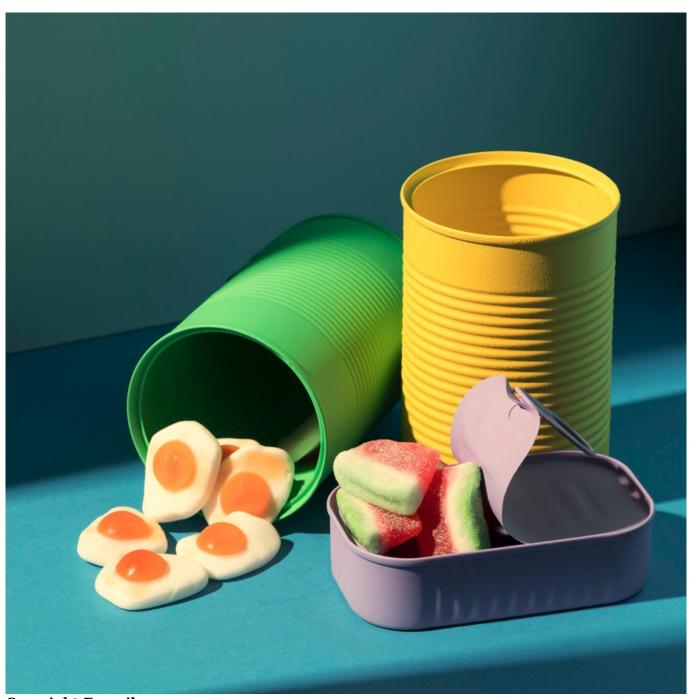
L'appel à projet national ouvre sur 4 leviers d'actions prioritaires : La collecte des 141 projets ; La collecte hors foyers ; Le tri 18 projets et le réemploi pour les professionnels de la restauration des 39 projets. Les projets soutenus par les collectivités locales seront financés à hauteur de 70% des dépenses éligibles dans la limite de 250 000% HT. Ceux sollicitant un financement supérieur à 60 000% HT ont été étudiés, après audition, en octobre dernier.

Une enveloppe de 91M€ pour booster le tri et le réemploi d'emballages

L'enveloppe de 91M€ mobilisée par Citéo permettra le déploiement de solutions pour 17 millions de Français, en développant la collecte hors foyer dans 25% du territoire nationale et en installant 40 000 équipements dédiés.



Ecrit par le 2 décembre 2025



Copyright Freepik

Focus sur les collectivités vauclusiennes

Les collectivités territoriales de Vaucluse ont particulièrement travaillé sur la collecte de tri, la collecte hors foyers et le réemploi des déchets, notamment en restauration professionnelle.



Booster la collecte

Citéo souhaite booster la collecte des emballages, en améliorant le déploiement des équipements, en mobilisant les citoyens et en parfaisant leur tri, en favorisant la collecte hors foyer, avec notamment via les colonnes d'apport volontaire. L'éco-organisme travaille particulièrement avec les professionnels de la restauration -qui utilisent un grand nombre d'emballages, notamment dans la vente à emporter, en favorisant le parc de contenants réemployables.

En savoir plus

Citeo, entreprise à mission, a été créée en 2017 par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis sa création, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, installer et financer la collecte sélective, et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67% des emballages ménagers et 63% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

Sorgues du Comtat : une exposition photo pour lutter contre les déchets abandonnés



Ecrit par le 2 décembre 2025



L'an dernier, <u>la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat</u> s'est associé à <u>Citeo</u> afin de lutter contre les déchets abandonnés. A cette occasion, une exposition baptisée 'Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste !' et composée de clichés du photographe professionnel sorguais <u>Cyril Cortez</u> avait notamment été proposée. Aujourd'hui, cette exposition part à la rencontre des habitants des cinq communes de l'agglomération afin de proposer parcours visuel percutant et éducatif dont l'objectif est de sensibiliser le public aux bons et mauvais gestes du quotidien en matière de gestion des déchets.

« Cyril se distingue par son approche novatrice du cadrage, jouant avec la perspective, les couleurs, l'angle et l'action pour capturer des moments authentiques et inspirants, explique l'agglomération. Ces photographies, capturées sur l'ensemble de notre territoire, intègrent volontairement des éléments du patrimoine local, afin de renforcer l'idée que chaque geste compte dans la lutte contre les déchets abandonnés et la préservation de notre environnement. »



Ecrit par le 2 décembre 2025



Crédit: Cyril Cortez

- « Trier ses déchets est essentiel pour les valoriser, complète Michel Terrisse, vice-président des Sorgues du Comtat en charge de l'environnement. Mais le plus important reste de les réduire car n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »
- « Il faut aussi changer notre regard pour voir en nos déchets de futures ressources », complète Cyrille Gaillard, vice-président des Sorgues du Comtat en charge des déchets.



Ecrit par le 2 décembre 2025

Retrouver l'exposition



Bédarrides : janvier et février 2025 Althen-des-Paluds : mars et avril 2025

Sorgues: mai à juillet 2025

Pernes-les-Fontaines: août à octobre 2025

Monteux (au siège de l'agglomération) : novembre et décembre

2025

Les 'bons' et les 'mauvais' gestes

Composée de 2 parties avec les 'mauvais' gestes (6 panneaux en noir et blanc montrant les actions à éviter) et les 'bons' gestes '6 panneaux couleurs illustrent les actions positives à adopter', l'exposition débute à Bédarrides de janvier à février. Elle se déplacera ensuite à Althen-des-Paluds de mars à avril, à Sorgues de mai à juillet, à Pernes-les-Fontaines d'août à octobre et enfin à Monteux, au siège de l'agglomération, en novembre et décembre 2025.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Emballage : l'entreprise cavaillonnaise Lökki kombucha mise sur le réemploi



Ecrit par le 2 décembre 2025



La société cavaillonnaise <u>Lökki kombucha</u> figure parmi les 4 lauréats régionaux de l'appel à projets 2023 de l'opération <u>EncoRE plus de réemploi</u> porté par <u>Citeo</u>. En tout, 144 lauréats ont été sélectionnés au niveau national dans le cadre de ce dispositif visant à soutenir les projets d'emballages réemployables alimentaires ou non alimentaires. Pour cela, 35M€ ont été mobilisé pour développer des solutions de vrac, de recharge ou de consigne afin de faciliter le passage de l'usage unique à l'usage multiple.

Dans cette logique, <u>Lökki kombucha, qui a vu le jour en 2015 sur le MIN de Cavaillon</u>, a lancé l'expérimentation sur l'ensemble de sa boucle de réemploi de bouteilles de kombucha d'une capacité d'un litre.



Ecrit par le 2 décembre 2025



© Lokkï kombucha-Facebook

En Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), les autres lauréats sont <u>la brasserie de la Plaine</u> à Marseille (points de collecte et système de consigne pour des bouteilles de bière de 75cl), la Maison d'épicerie fine Bremond 1830 située à Peyruis dans les Alpes-de-Haute-Provence (ré-employabilité de pots en verre en partenariat la Confiserie du Roy René) ainsi qu'Univalom, , syndicat mixte de traitement des déchets à Antibes (expérimentation d'un modèle de filière de contenants consignés pour la vente à emporter).

Atteindre 10% d'emballages réemployés d'ici 2027

Pour Citeo, entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, il s'agit d'atteindre les objectifs de <u>la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire</u>. Dite 'Agec', cette loi prévoit une réduction de 20% des emballages en plastique à usage unique d'ici fin 2025 et l'atteinte de 10% d'emballages réemployés d'ici 2027.

Si Citeo n'a pas attendu cette obligation pour financer des projets de réemploi (les premiers appels à projets remontent à 2018), l'appel à projets EncoRE plus de réemploi lancé en 2023 vise à faire du réemploi une réalité à l'échelle nationale via un engagement financier inédit puisqu'il était initialement provisionné à hauteur de 50M€. Si seulement 35M€ ont été alloués, le reste de l'enveloppe a été reporté pour 2024.

Premiers enseignements pour Citeo

En attendant, Citeo a suffisamment de recul pour commencer à tirer les grandes lignes du dispositif grâce au retour des 144 projets lauréats



- Toutes les solutions de réemploi sont concernées (préemballé par le professionnel, vrac, recharge, etc.) ;
- Les projets retenus sont équitablement répartis entre soutien du réemploi au niveau régional (46%) et développement à l'échelle nationale (54%);
- Tous les acteurs sont représentés : metteurs en marché, collectivités, apporteurs de solutions (traçabilité, design, tests, nouveaux matériaux etc) ou groupements constitués de plusieurs de ces acteurs,
- Si la majorité des projets provient des boissons et de l'alimentaire (respectivement 57 et 56 projets), le non-alimentaire est bien présent (avec 17 projets mixtes alimentaires & non-alimentaires et 5 projets exclusivement non alimentaires).

A noter, qu'outre le financement, 67 projets bénéficient également d'un accompagnement dédié de la part des experts Citeo en raison de leur potentiel de standardisation, d'innovation et de mutualisation.

Maxime Beuche Badois & Laurent Garcia

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Le lundi 3 juin 2024, <u>Christian Gros</u>, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat et <u>Christine Leuthy</u>, directrice régionale Sud-Est de Citeo ont signé une convention pour une durée de 3 ans qui a pour but de prévenir l'abandon de déchets sur les espaces publics. Cette initiative rentre dans la politique territoriale voulue par les Sorgues du Comtat qui s'engagent en faveur de la protection de l'environnement et la promotion d'un mode de vie durable.

Une étape importante et un engagement commun pour le bien-être de tous. Voilà comment résumer la signature de la convention qui s'est déroulée le lundi 3 juin 2024 entre <u>l'Agglomération des Sorgues du Comtat</u> et la structure <u>Citeo</u>. En s'associant sur plusieurs années (3 ans renouvelables) avec une entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, l'entité dirigée par Christian Gros marque sa volonté de mettre les problématiques environnementales et écologiques au cœur de ses priorités.

Un plan sur 3 ans



La convention signée par les deux parties prévoit un plan de lutte contre les déchets abandonnées dans les espaces publics des communes de l'agglomération. Cette alliance qui devrait couvrir une partie des couts d'opération de nettoiement que les déchets engendrent a un cout total de plus de 460.000 euros, elle prévoit plusieurs mesures phares étalées sur les années 2024-2025-2026.

En premier lieu, une cartographie claire des « points noirs » en déchet abandonnés du territoire, un renforcement des moyens de nettoiement, une lutte contre les gestes d'abandon accompagnée d'une sensibilisation et d'une mobilisation des publics avec des opérations de ramassages. Un déploiement de campagnes de communication qui intègre les différentes problématiques du territoire et un nouveau moyen de captation et de caractérisation des déchets suivront dans une deuxième phase.

Les défis écologiques au cœur de l'engagement contre les déchets abandonnés

L'amélioration du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement sont au cœur du défi écologique dans lequel la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat s'engage. Dans le défi de transition écologique, la question des déchets et de leur réduction est un axe stratégique, il s'intègre dans l'affirmation des 3R pour Réduire, Réutiliser, Recycler.

La lutte contre les déchets abandonnés dans l'espace public est donc un enjeu majeur pour l'Agglo qui l'a inscrite dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et est au cœur de la Stratégie Propreté que l'intercommunalité a engagé avec tous les acteurs publics, privés et citoyens du territoire. Une exposition photo nommée « Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste! » constituée de photographies exclusives de Cyril Cortez pour sensibiliser aux déchets abandonnés a accompagné la signature de cette convention. Elle rentre dans le cadre des initiatives de sensibilisation à la propreté dans l'espace public.

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021



Ecrit par le 2 décembre 2025



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon <u>Citeo</u>, dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier



En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectées, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec <u>l'Incassable</u> ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

*15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.

**En 2021, chaque Vauclusiens a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).

Isle-sur-la-Sorgue, ville pilote pour le recyclage en vélo-remorque

La <u>Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse</u> vient de lancer une nouvelle collecte à vélo des emballages ménagers et cartons dans le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.



Une 1^{ère} en France

C'est une première en France encore au stade de l'expérimentation. L'Isle-sur-la-Sorgue propose aux habitants et commerçants du centre-ville de déposer leurs sacs jaunes et leurs cartons sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par vélo-remorque. Une initiative de la Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse accompagnée par la société de recyclage nationale.

Collecte innovante

Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 'Collecte innovante' afin de répondre à l'attente croissante des citoyens et stimuler la collecte des emballages ménagers. C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages accompagne ce test, les retours d'expérience permettant de d'améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et de les appliquer à d'autres villes.

Partenaires

Le vélo est, quant à lui, conduit par <u>Popmessengers</u>, service de coursier 100% vélo et société isloise qui intervient, dans le cadre de son activité professionnelle, <u>sur l'ensemble du département</u>.

Au plus près des habitants

Désormais la collecte des emballages ménagers et celle des cartons des commerçants est faite au pied des habitations, immeubles et commerces. Le vélo, équipé d'une remorque, collecte les sacs jaunes contenant le tri des emballages et les cartons des particuliers et commerçants déposés dans les rues, puis les dépose dans des contenants spécifiques accessibles à moins d'un kilomètre du centre-ville.

Une solution pour les rues étroites

L'avantage ? Une collecte à mobilité douce, adaptée aux contraintes des centres-villes aux rues étroites et où les parties communes ne permettent pas d'accueillir des bacs de tri.

Pédagogie

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée depuis début janvier, en partenariat avec <u>le CPIE du Vaucluse</u>, afin de mobiliser et d'informer habitants et commerçants pour qu'ils systématisent leurs habitudes de geste de tri.

Pour les particuliers

Les particuliers et commerçants peuvent désormais déposer leurs sacs jaunes de tri sur le trottoir le mardi de 17h30 et 18 heures. Pour ceux qui résident sur le circuit de collecte, les sacs jaunes devront être déposés en pied de leur immeuble. Pour ceux habitant une voie adjacente au circuit de collecte, les sacs doivent devront être déposés à l'angle de leur rue. Le circuit de collecte du vélo est disponible sur www.paysdessorgues.fr.

Pour les pros

Pour les professionnels, la collecte des cartons a lieu désormais chaque mercredi et vendredi à partir de 18 heures. Pour rappel, et afin d'optimiser le chargement du vélo, les cartons doivent être vidés, pliés, ficelés et posés devant chaque commerce situé sur le circuit.



Citéo

<u>Citeo</u> est une entreprise nationale privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en 2017 d'Eco-emballages et d'Ecofolio. Sa mission est d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages et papiers mis sur le marché français dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Elle bénéficie d'un agrément de l'Etat de 5 ans. Sa mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.